



DEMANDE D'ATTESTATION D'INTERVENTION

DEMANDE D'ATTESTATION D'INTERVENTION

Conformément au code des relations entre le public et l'administration, et, aux avis de la Commission d'Accès aux documents administratifs, les informations contenues dans les attestations relèvent de la vie privée, et, ne sont communicables qu'au bénéficiaire des secours, à son ayant-droit, ou à son représentant légal, sur présentation de justificatif(s).

Pièces à fournir :

- Présente demande d'attestation d'intervention
- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile (si bien sinistré)

Le présent formulaire, dûment rempli, est à adresser soit :

- Par voie postale : SDIS 31 – groupement opération – 49 chemin de l'Armurié – CS80123 – 31772 COLOMIERS Cedex
- Par courriel : operations@sdis31.fr

Vous pouvez également demander une attestation directement sur le site <https://www.sdis31.fr/> rubrique ATTESTATION D'INTERVENTION

Souhaitez-vous un retour :

- Par voie postale (**joindre une enveloppe timbrée à votre adresse**)
 Par courriel

DEMANDEUR

Nom, prénom :

Adresse : (rue, n° d'appartement, ...)

Code postal : Commune :

Adresse mail : N° téléphone :

VICTIME ou SINISTRÉ (si différent du demandeur)

Nom, prénom :

Adresse :

Lien avec la victime / ou le sinistré :

Tél. 05 61 06 37 00 • Fax 05 61 06 37 07
ddsis31@sdis31.fr • www.sdis31.fr
49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex

INTERVENTION

Date et heure :

Adresse : N° de l'intervention :

Commune :

Nature : (feux, accident voie publique, malaise à domicile, inondation, autres...).....
.....

Dégâts subis :

Fait à, le **Signature :**